

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au maire d'Étréaupont, 19 décembre 1878](#)

## Jean-Baptiste André Godin au maire d'Étréaupont, 19 décembre 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 décembre 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Violette, Henri Joseph](#)

Lieu de destination

Étréaupont (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe le maire d'Étréaupont qu'il ne pourra se rendre à la réunion dimanche prochain à Étréaupont relative à la ligne de chemin de fer par la vallée de l'Oise. Godin l'assure qu'il soutient la création de la ligne de chemin de fer par Guise et par Hirson, comme en témoigne la pétition envoyée l'année précédente au ministre des Travaux publics, dont il lui envoie 10 exemplaires. Il lui envoie également 10 exemplaires de la brochure *La question des chemins de fer devant le conseil général de l'Aisne*. Il explique que la ligne de Guise à Hirson a été classée par le gouvernement, comme celle de Busigny à Hirson ; les deux lignes n'entrent pas en concurrence selon lui ; Il indique qu'il a lui-même soutenu la ligne de Busigny à Hirson ; il lui demande d'encourager les communes de la vallée de l'Oise à soutenir ce tracé. Godin renvoie Violette à la lecture d'une page du *Journal officiel* du 4 décembre 1878 relative aux chemins de fer dans l'arrondissement. Il

indique enfin que la ligne de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme, qui passe par Guise et Laon, justifie le tracé par la vallée de l'Oise.

## Mots-clés

### [Chemins de fer](#)

Œuvres citées *Journal officiel de la République française*, 4 décembre 1878. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2095925b/f32.item>, consulté le 19 mai 2023]

### Lieux cités

- [Busigny \(Nord\)](#)
- [Étréaupont \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hirson \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Oise \(cours d'eau\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 3 p. (418r, 419r, 420v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 19 Décembre 1878

Monsieur le Maire,

Je ne prérais pas pouvoir me rendre dimanche prochain à Etrepont. Je crois donc devoir, puisque vous me le demandez, vous donner mon avis sur la question du chemin de fer par la vallée de l'Oise.

Je suis heureux de l'initiative que vous prenez, car je regrettais depuis plusieurs années l'indifférence apparente apportée en cette question, par les communaux de la vallée.

J'ai toujours cru pour mon compte que le chemin de fer de Guise à Hirson se réaliserait un jour. Vous en pouvez trouver la preuve dans la pétition que j'adressai l'an dernier au Ministre des Travaux publics, pétition dont je vous envoie, par ce même courrier, dix exemplaires.

Je vous envoie également, en un autre paquet, dix exemplaires de la brochure intitulée : "La question des chemins de fer devant le Conseil général de l'Aisne".

Il ne faut pas oublier que depuis la pétition dont je viens de vous parler,

Mme. Thérèse, maire à Etrepont.

Le gouvernement a classé la ligne de Guise à Hirson sous le N° 9 du projet de classement de 17000 kilomètres présenté aux Chambres. Le chemin de fer de Busigny à Hirson était en même temps porté sous le N° 10.

Il n'y a donc jamais eu de motifs pour prétendre que l'exécution de l'une de ces lignes était subordonnée à l'indication de l'autre. Je considère cette manière de procéder comme excessivement fautive. Les intéressés de chaque ligne devraient se préoccuper des intérêts qui les concernent, sans chercher à nuire aux intérêts des autres.

Quant à moi, comme conseiller général j'ai donné mon appui à la ligne de Busigny à Hirson, mais dans aucun cas un seul instant de recommander celle de Guise à Hirson à l'attention du gouvernement.

Si vous voulez suivre mon avis, faites donc en sorte que toutes les communes de la vallée de l'Essa se préoccupent de mettre en lumière l'utilité d'un chemin de fer suivant cette vallée, sans entrer dans les questions qui concernent

la ligne de Busigny à Hirson.

Je crois fermement qu'en agissant ainsi il y a toutes chances de voir décider prochainement l'exécution du chemin de fer qui vous intéresse.

Vous pouvez recourir à la page 416 du journal officiel du 2 courant, vous y trouverez le projet de loi et la convention concernant les chemins de fer de notre arrondissement. ~~et~~ vous verrez ce qui fait l'objet des inquiétudes des intéressés et, en outre, ce qui doit vous engager à vous occuper des intérêts de notre contrée.

Le chemin de fer du Cateau à Hirson devant aller de Guise à Laon, vous concevez quelles facilités vous donnerait, pour la direction de Laon et Paris, le tracé par la vallée de l'Oise se raccordant à Guise.

Agitez je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de mon entière considération.

Godin

P.S. Veuillez remettre aux mains des personnes qui en peuvent tirer bon parti, les divers exemplaires d'imprimés que je vous envoie.